

MARCHÉ PUBLIC DE FOURNITURES COURANTES ET SERVICES
Passé selon une procédure D'appel D'OFFRE OUVERT
En application des articles L 2124-2, L2125-1 du code de la commande publique

Annexe 02-Gamme de maintenance

MAITRE DE L'OUVRAGE

ETAT - MINISTERE DES ARMEES

ACHETEUR

(désigné par arrêté du 22 juin 2007 modifié)

Monsieur le directeur de la direction d'infrastructure de la défense de Nouméa (DID de Nouméa)

CONDUCTEUR D'OPERATION

DIVISION MAINTENANCE ENTRETIEN - SECTION INGENIERIE DE LA MAINTENANCE
CELLULE CONDUITE

OBJET DU MARCHÉ

ACCORD CADRE A BONS DE COMMANDE POUR LA MAINTENANCE PREVENTIVE ET
CORRECTIVE DES SYSTEMES DE SECURITE INCENDIE, D'EXTINCTION AUTOMATIQUE ET
DES DISPOSITIFS DE DESENFUMAGE DES FORCES ARMEES EN NOUVELLE CALEDONIE
(FANC)

NUMÉRO DE PROJET

P26002

SOMMAIRE

ARTICLE 1. - GAMME DE MAINTENANCE PREVENTIVE	3
1.1. TABLEAU D'ALIMENTATION ELECTRIQUE DEDIE – CABLES – PROTECTION ELECTRIQUE ASSOCIEE	3
1.2. CENTRALES D'ALARME.....	4
1.2.1. - <i>Déclencheurs manuels</i>	5
1.2.2. - <i>Détecteur</i>	5
1.2.3. - <i>Détecteur autonome déclencheur</i>	5
1.2.4. - <i>Diffuseur sonore et indicateur d'action et autres signalisations lumineuses</i>	6
1.2.5. <i>Porte coupe-feu</i>	6
1.3. - SYSTEMES D'EXTINCTION COMPLETS GAZ.....	6
1.4. -SYSTEMES D'EXTRACTION DES FUMÉES EXUTOIRE EN TOITURE OU EN FAÇADE.....	7
1.4.1. - <i>Commande manuelle</i>	7
1.4.2. - <i>Commande pneumatique (treuil et boîtier de commande)</i>	7

ARTICLE 1. - GAMME DE MAINTENANCE PREVENTIVE

Concernant l'étendue des prestations de maintenance à réaliser, elles s'entendent de la façon suivante:

- La centrale d'alarme contre l'incendie et les périphériques associés :
 - Les déclencheurs manuels ;
 - Les détecteurs ;
 - Les détecteurs autonomes déclencheurs ;
 - Les diffuseurs sonores et indicateurs d'action et autres signalisations lumineuses ;
- Les systèmes d'extinction complets ;
- Les systèmes d'extraction des fumées, exutoires en toitures ou en façades :
 - Les commandes manuelles ;
 - Les commandes pneumatiques (treuil et boîtier de commande).

La maintenance préventive comprendra au minimum les prestations décrites dans les gammes ci-après :

N.B. : Ces gammes ne sauraient néanmoins en aucun cas être considérées comme exhaustives, le titulaire réalisera l'ensemble des opérations de maintenance et de contrôle nécessaires à la parfaite conservation, au parfait fonctionnement et à la sécurité des installations et ouvrages conformément aux notices d'entretien des constructeurs, à la réglementation en vigueur et aux règles de l'art.

1.1. Tableau d'alimentation électrique dédié – Câbles – Protection électrique associée

Tâches minimales à exécuter		Périodicité
Signalisation	✓ Vérification des indicateurs (Voyants lumineux, verrine, indicateurs mécaniques...) ✓ Vérification des valeurs indiquées par les appareils de mesure	Annuelle
Enveloppe	✓ Aspect général : - Propreté, présence d'humidité, oxydation, etc. - Dépoussiérage tableau - Présence et efficacité des dispositifs de verrouillage - Capotage panneau et séparation (portes, capotage de forme, volets escamotables, visserie, clés...) - Déformation	
Connectique	✓ Contrôle visuel d'éventuels échauffements ✓ Contrôle visuel de l'état des isolants (fissures, vieillissement prématuré...) ✓ Vérification des connexions puissance (Jeux de barres, raccordements et support barre) ✓ Vérification des connexions aval (plages, bornes, tenue mécanique des câbles) ✓ Vérification des connexions de terre ✓ Vérification des connexions auxiliaires	
Appareillage disjoncteurs	✓ Dépoussiérage ✓ Vérification de la manœuvrabilité et de la fonctionnalité : - Ouverture/Fermeture - Embrochage/Débrochage (le cas échéant) - Contacts auxiliaires (le cas échéant) - Motorisation (le cas échéant) - Verrouillage en position ouverte (le cas échéant) - Inter verrouillage (le cas échéant) - Déclencheurs (électronique, électromécanique) ✓ Réglage des protections en fonction de l'étude de sélectivité (À la mise en service) ✓ Vérification des éléments d'usure des disjoncteurs/contacteurs (contact principaux, chambre de coupure)	

1.2. Centrales d'alarmes

Tâches minimales à exécuter	Périodicité	
✓ Examen des observations soumises par l'utilisateur (au cours du semestre écoulé) ✓ Examen de la documentation ✓ Contrôle de l'affichage de la procédure simplifiée utilisateur (A côté de la centrale) ✓ Etat général - Inspection générale de l'enveloppe - Contrôle des voyants et afficheurs - Dépoussiérage externe et interne - Contrôle des étiquettes (vignette NF, plaquette de références) ✓ Contrôle mécanique de l'ensemble - Contrôle général des organes - Contrôle des serrages et des fixations murales - Contrôle des soudures ✓ Contrôle des tensions, des protections et mises à la terre ✓ Vérification et essai du tableau de signalisation ✓ Vérification et essai des signalisations visuelles et sonores ✓ Coupure secteur (essai de fonctionnement en service source secteur et source batteries ou piles) ✓ Test des lampes et remplacement si nécessaire ✓ Contrôle de la signalisation de mise En/Hors service ✓ Contrôle et essai des codes de niveau 1 et 2. ✓ Contrôle de la programmation et des libellées (Système adressable) ✓ Mise à jour de la date et de l'heure (Système adressable) ✓ Contrôle des alarmes défauts et dérangement source secondaire ✓ Contrôle individuel des différentes cartes ✓ Nettoyage des cosses de batterie ✓ Vérification des raccordements, connexions et interfaces	Semestrielle	Annuelle
✓ Vérification des branchements de lignes de détection et de commande pour chaque zone ✓ Vérification du fonctionnement de l'unité interne de gestion d'alarme (U.G.A) et du centralisateur de mise en sécurité incendie (C.M.S.I) après temporisation ✓ Essai des différents asservissements ✓ Essai des dispositifs de transmission des alarmes et des dérangements ✓ Contrôle de l'état de la batterie et de la pile et des connexions - Contrôle de la date de leur dernier remplacement - Mesure des tensions batteries (par élément), durée d'autonomie assignée - Mesure de l'autonomie par un essai de décharge dans les conditions de service spécifiées par la norme visant l'équipement ✓ Contrôle et entretien du chargeur ✓ Essais et réglages nécessaires au bon fonctionnement de l'installation		

Contrôle de l'état de la batterie et de la pile et des connexions

L'essai de décharge prévu ci-dessus, suivi de la recharge de la batterie d'accumulateur, entraîne nécessairement une indisponibilité de l'équipement durant une période pouvant atteindre plusieurs heures. Il y a donc lieu, avant de l'entreprendre, d'en aviser tout particulièrement le chef d'établissement.

1.2.1. - Déclencheurs manuels

Tâches minimales à exécuter	Périodicité	
✓ Contrôle de l'état général ✓ Contrôle des connexions ✓ Contrôle des ancrages et fixations ✓ Contrôle de la glace ou membrane	Semestrielle	Annuelle
✓ Contrôle de l'implantation ✓ Essai de fonctionnement ✓ Vérification du fonctionnement des éléments de sécurité associés		

1.2.2. - Détecteur

Tâches minimales à exécuter	Périodicité	
✓ Contrôle de l'état général ✓ Nettoyage des détecteurs (dépoussiérage) ✓ Contrôle de l'état des détecteurs et date de leur dernier reconditionnement ✓ Contrôle des connexions ✓ Contrôle des ancrages et fixations ✓ Vérification de fonctionnement de l'indicateur d'action ✓ Contrôle du témoin lumineux de détection	Semestrielle	Annuelle
✓ Isolement des lignes, contrôles des courants de garde et d'alarmes ✓ Essai des lignes à l'aide de foyers de contrôle d'efficacité ✓ Essai de dérangement de chacune des boucles (manque de continuité liaison ou détecteur, fusible défectueux) ✓ Essai de fonctionnement des détecteurs (tous), vérification des libellés		

1.2.3. - Détecteur autonome déclencheur

Tâches minimales à exécuter	Périodicité	
✓ Contrôle de l'état général ✓ Contrôle de l'état des détecteurs et date de leur dernier reconditionnement ✓ Contrôle des ancrages et fixations ✓ Contrôle du témoin lumineux de détection ✓ Contrôle de l'état de la batterie et de la pile et des connexions - Contrôle de la date de leur dernier remplacement - Mesure des tensions batteries (par élément), durée d'autonomie assignée - Mesure de l'autonomie par un essai de décharge dans les conditions de service spécifiées par la norme visant l'équipement	Semestrielle	Annuelle
✓ Nettoyage des détecteurs (dépoussiérage) ✓ Contrôle des connexions ✓ Essai de fonctionnement des détecteurs (tous), vérification des libellés ✓ Vérification du fonctionnement des éléments de sécurité associés		

Essai de fonctionnement des détecteurs :

Cet essai a pour but de vérifier la réponse de chaque détecteur au phénomène physique qu'il est en charge de détecter. Il est réalisé par sollicitation de chaque détecteur à l'aide d'un générateur approprié. Une des boucles ou zones, au moins, sera testée avec l'alimentation principale coupée.

En aucun cas, cet essai ne peut être confondu avec la vérification du niveau de performance proposée dans les visites de conformité et réalisée au moyen de foyers types.

1.2.4. - Diffuseur sonore et indicateur d'action et autres signalisations lumineuses

Tâches minimales à exécuter	Périodicité	
Diffuseur sonore ✓ Contrôle de l'état général ✓ Contrôle de l'ancrage et des fixations Indicateur d'action et autres signalisations lumineuses ✓ Contrôle de l'état de chaque indicateur et signalisation lumineuse	Semestrielle	Annuelle
Diffuseur sonore ✓ Contrôle des connexions ✓ Essai de fonctionnement Indicateur d'action et autres signalisations lumineuses ✓ Contrôle du fonctionnement lors de l'alarme du ou des détecteurs correspondants		

1.2.5. Porte coupe-feu

Tâches minimales à exécuter	Périodicité
✓ État général - Contrôle de l'état général - Examen du ou des vantaux ✓ Contrôle mécanique de l'ensemble - Contrôle général des pivots et de charnières - Lubrification des axes et charnières - Contrôle des cadres et ouvrants	Annuelle
✓ Contrôle mécanique de l'ensemble - Contrôle des serrages et des fixations - Contrôle et réglage des contacts début et fin de course - Contrôle et réglage du verrouillage électromagnétique - Vérifications des ressorts d'ouverture - Contrôle de l'état des vérins pneumatiques et autres dispositifs d'ouverture	

1.3. - Systèmes d'extinction complets gaz

Tâches minimales à exécuter	Périodicité	
✓ Etat général - Inspection générale de l'enveloppe - Dépoussiérage externe et interne - Vérification des dates d'installation et de la dernière ré-épreuve. ✓ Vérification du taux de charge des réservoirs ✓ Vérification des tuyauteries et des raccords ✓ Vérification de la commande manuelle d'extinction et date (sans percuter la bouteille)	Semestrielle	Annuelle
✓ Contrôle de la bonne correspondance des zones ✓ Débranchement d'un détecteur de zone pour identification du dérangement de ligne ✓ Contrôle de la valeur ohmique des lignes ✓ Vérification du fonctionnement des éléments de sécurité associés ✓ Contrôle de l'étanchéité du local ✓ Vérification des panneaux d'affichage sur la porte du local ✓ Vérification des panneaux lumineux (entrée interdite, évacuation immédiate)		

1.4.-Systèmes d'extraction des fumées exutoire en toiture ou en façade

1.4.1. - Commande manuelle

Tâches minimales à exécuter	Périodicité
✓ État général - Inspection générale de l'enveloppe - Dépoussiérage externe et interne ✓ Contrôle mécanique de l'ensemble - Contrôle général des organes ✓ Vérification de l'état du câble (présence de fils ou torons cassés) et remplacement si nécessaire - Contrôle du dispositif de manœuvre	Annuelle
✓ Contrôle mécanique de l'ensemble - Contrôle des serrages et des fixations ✓ Contrôle et remise en état si nécessaire de la protection mécanique du câble de commande ✓ Contrôle et graissage si nécessaire du câble de commande (sur toute sa longueur) ✓ Essai de manœuvre et de déclenchement (manuelle)	

1.4.2. - Commande pneumatique (treuil et boîtier de commande)

Tâches minimales à exécuter	Périodicité
✓ Etat général - Inspection générale de l'enveloppe - Dépoussiérage externe et interne ✓ Contrôle mécanique de l'ensemble - Contrôle général des organes ✓ Vérification de l'état du câble (présence de fils ou torons cassés) et remplacement si nécessaire - Contrôle du dispositif de manœuvre	Annuelle
✓ Contrôle mécanique de l'ensemble ✓ Contrôle des serrages et des fixations ✓ Contrôle et remise en état si nécessaire de la protection mécanique du câble de commande ✓ Contrôle et graissage si nécessaire du câble de commande (sur toute sa longueur) ✓ Essai de manœuvre et de déclenchement et remplacement des cartouches de gaz utilisés pour les essais ✓ ✓ Alimentations Pneumatiques de Sécurité ✓ Déplombage et ouverture du boîtier ✓ Nettoyage de l'ensemble (sans dépose) ✓ Vérification des fixations du boîtier et support ✓ Essai de fonctionnement et vérification de l'absence de fuites ✓ Dépose de la cartouche de dioxyde de carbone et vérification du non émoussement du dard de perforation. ✓ Contrôle par pesage. La masse de dioxyde de carbone ne doit pas être inférieure à 90 % de la masse nette d'origine ✓ Repose, plombage et réarmement du système	